

Consultation sur l'eau : Eau et Rivières de Bretagne se mobilise

En quoi consiste l'association Eau et Rivières de Bretagne ?

Eau et Rivières de Bretagne est une association loi 1901 créée en 1969 par des pêcheurs de saumons et des naturalistes. Elle s'appelait alors « Association pour la protection du saumon en Bretagne » (APPSB). Dans les années 70-80, l'association fait parler d'elle et organise notamment des opérations de nettoyage de cours d'eau qui mobilisent de nombreux citoyens. En 1983, l'association change de nom et devient « Eau et Rivières de Bretagne », et ne traite non plus seulement de la question du saumon, mais de l'ensemble des questions liées à l'eau et au milieu aquatique.

Aujourd'hui, l'association agit dans le domaine de l'éducation à l'environnement, mais aussi dans le dialogue environnemental, ainsi que dans le domaine juridique. De même, elle a une mission de représentation dans de nombreuses instances (Ceser, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Commissions locales de l'eau...).

Quelles sont les actions que vous menez dans le cadre de la consultation du public sur l'eau ?

La consultation du public sur l'eau est quelque chose

d'important pour Eau et Rivières de Bretagne. Nous avons déjà participé à la consultation précédente qui avait eu lieu en 2007-2008. Nous agissons principalement sur deux volets : la sensibilisation du grand public à la consultation et la production d'une expertise associative, notamment sur le Sdage. Ces deux volets se complètent.

Nous utilisons ainsi le plus possible nos compétences en matière de sensibilisation et d'éducation pour parler de la consultation. Sur 20 dates en Bretagne, nous avons ainsi pu présenter celle-ci et inviter le public à répondre sur place au questionnaire, à l'aide de nos outils : des vidéos, des panneaux d'explication sur le Sdage...Ainsi que la « caravane des économies d'eau ». Ce sujet est un bon prisme par lequel aborder la consultation.

Nous avons aussi organisé des réunions destinées aux acteurs de l'eau, toujours sur le thème de la consultation. Et l'association a également produit un document de 16 pages, disponible sur internet, qui donne la parole à différents acteurs oeuvrant dans le domaine de l'eau sur l'utilité des politiques publiques sur l'eau dans leur quotidien.

Nous avons également en tant qu'association produit un avis sur le Sdage, disponible à la lecture sur notre site.

Peut-on tirer un premier bilan de ces actions ?

Sensibiliser le public à la consultation sur l'eau n'est pas une chose aisée. Le questionnaire est un outil assez compliqué à prendre en main. Néanmoins, on se rend compte que parler de cette consultation suscite des échanges intéressants sur ce

qu'est la réglementation environnementale par exemple. Le grand public a un avis sur ces questions.

Plus d'infos

[La page du site d'Eau et Rivières de Bretagne consacrée à la consultation sur l'eau](#)



<http://www.eau-loire-bretagne.fr/>

<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>